

Libérez les voix du changement en Arabie saoudite !

Les autorités saoudiennes intensifient leur campagne visant à réduire au silence toutes les voix dissidentes du pays. Une simple publication sur les réseaux sociaux appelant à une réforme en faveur des droits humains ou critiquant les autorités peut conduire à des décennies en prison, à des interdictions de voyager ou même à une condamnation à mort. En parallèle, les autorités ont mis en place à grands frais une stratégie de relations publiques qui colporte au reste du monde une image de glamour et de progrès, en organisant par exemple des visites d'athlètes ou de célébrités pour détourner l'attention de la situation désastreuse des droits humains dans le pays.

Depuis novembre dernier, Manahel al Otaibi, professeure de fitness de 29 ans, est victime d'une disparition forcée entre les mains des autorités saoudiennes. Avant cela, elle avait déjà passé plus d'un an derrière les barreaux. Et pour quelle raison ? Pour un message sur les réseaux sociaux en faveur des droits des femmes.

Le défenseur des droits humains, Mohammed al Qahtani, est toujours en détention en raison de ses activités de défense des droits humains, bien qu'il ait fini l'an dernier de purger sa peine de 10 ans d'emprisonnement.

La répression a également ciblé des personnes qui n'étaient auparavant pas impliquées dans le militantisme politique. Mohammad bin Nasser al Ghamdi, professeur à la retraite, a été condamné à mort pour avoir critiqué les autorités sur X (anciennement Twitter), où son compte n'était suivi que par dix personnes.

Salma al Shehab, doctorante et mère de deux enfants, purge actuellement une peine de 27 ans d'emprisonnement, qui sera suivie d'une interdiction de quitter le pays pendant 27 ans, pour des publications sur les réseaux sociaux soutenant les droits des femmes.

Abdulrahman al Sadhan, employé humanitaire du Croissant-Rouge, est victime d'une disparition forcée depuis plus de deux ans. Il a été condamné à 20 ans d'emprisonnement suivi d'une interdiction de quitter le pays pendant 20 ans, pour des messages satiriques sur les réseaux.

Le blogueur saoudien Raif Badawi dont la famille vit au Québec, a été libéré le 11 mars 2022 après avoir purgé 10 ans de prison, simplement pour avoir fait part de ses opinions sur les droits humains en Arabie saoudite de façon pacifique. Malheureusement, il lui est toujours interdit de quitter l'Arabie saoudite pour vivre avec sa famille et d'utiliser les médias sociaux pendant encore 10 ans.



Signez la pétition dès maintenant et appelez les autorités saoudiennes à libérer toutes les personnes injustement détenues pour avoir exercé leur liberté d'expression.

En écrivant mon courriel, j'accepte qu'Amnistie internationale m'envoie des informations et des actions sur les droits humains. À tout moment, il est possible de retirer mon consentement. Les courriels et numéros de cellulaire ne seront pas envoyés au destinataire de la pétition.

	H/F/ Autre (optionnel)	Prénom, nom de famille (lettres moulées) (obligatoire)	Code postal (obligatoire)	Signature (obligatoire)	Année de naissance (obligatoire)	Courriel*	Numéro de cellulaire*
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							

SIGNEZ EN TOUTE CONFIANCE :

Selon les règles sur la vie privée d'Amnistie internationale, vos noms, adresses, téléphones et courriels sont confidentiels et ne seront pas échangés ou vendus.

Merci d'imprimer cette pétition en 11x17 pouces (Tabloïd/Ledger) Faire signer uniquement sur le recto pour des raisons logistiques.

RETOURNEZ LES PÉTITIONS AVANT LE 30 NOVEMBRE

2024 À : Ruben Salazar,
Amnistie internationale Canada francophone,
50 rue Ste-Catherine O, bureau 500, Montréal,
H2X 3V4

Coordonnées de la personne envoyant la pétition:

Nom: _____

Courriel: _____

Nom et no groupe: _____